

**LE DIX SEPT AVRIL DEUX MIL QUATORZE ONT ETE CONVOQUES MESDAMES ET MESSIEURS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX EN VUE DE LA REUNION QUI DOIT AVOIR LIEU LE VINGT DEUX AVRIL DEUX MIL QUATORZE**

**SEANCE DU 22 AVRIL 2014**

**LE VINGT DEUX AVRIL DEUX MIL QUATORZE, VINGT HEURES TRENTE, LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE S'EST REUNI A LA MAIRIE SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR ERIC HERBET, MAIRE**

**ETAIENT PRESENTS** : MM : Eric HERBET, Francis DURAND, Sylvie HANIN, Régis LECLERC, Valérie LOPEZ , Michel DURAND, Noëlla FIZET-GUILLON, Christian CASTELLO, Gisèle POTEL, Martine VINCENT, Rémi FOLLET, Sadirith PHENG, Maryse PETIT, Valérie FAKIR, Edwige GOUVERNEUR, Nadège MAMIER, André ROLLINI, Erick BOQUEN, Fabienne METAIRIE, Gladys LEROY, Frédéric GUISLIN

**ABSENT ESCUSES** : Dominique VASSEUR, Pascal CASSIAU.

Monsieur Dominique VASSEUR Donne pouvoir à Madame Martine VINCENT

Monsieur Pascal CASSIAU donne pouvoir à Madame Valérie LOPEZ

Monsieur CASTELLO Christian est nommé secrétaire de séance. Constat est fait que les conditions de quorum sont remplies.

## **1 PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 29 MARS 2014**

Aucune remarque n'étant formulée sur le dit procès-verbal, celui-ci est adopté à l'unanimité et passe à la signature.

## **2 INFORMATIONS**

### ***2.1 Courrier de la Communauté de Communes relatif à la redevance spéciale des ordures Ménagères***

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur Pascal MARTIN, Président de la Communauté de Communes qui rappelle que dans le cadre de la collecte des ordures ménagères des artisans, commerçants, entreprises ou administrations, la Communauté de Communes des Portes Nord-Ouest de Rouen a mis en place la redevance spéciale à laquelle nous adhérons en substitution de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Dans ce courrier, il rappelle que cette redevance spéciale est calculée en fonction du volume de bacs présentés à la collecte, son produit permet de financer les coûts de la collecte et de traitement des déchets.

L'inflation, l'évolution des normes et le nouveau taux de TVA adopté par le gouvernement au 1er janvier 2014 impactent les charges de fonctionnement de ce service. Aussi, lors de sa séance du 10 mars 2014, le conseil communautaire a décidé à l'unanimité d'augmenter ses

tarifs de 4%, inchangés depuis 2008.

Par conséquent, le barème pour l'année 2014 est le suivant :

- Pour toutes les communes avec une collecte hebdomadaire : 1,18 €1 litre
- Pour Montville avec 2 collectes hebdomadaire: 2,36 € / litre
- Pour Clères avec 1 collecte hebdomadaire et passage doublé dans le centre bourg en juillet et août : 1,38 € / litre

Ces tarifs seront appliqués sur notre facture 2014 en octobre prochain.

## **2.2 Rallye des Jonquilles**

Monsieur le Maire, informe l'assemblée que le Cyclo-club de Maromme organise le Dimanche 11 mai 2014 son 37ème Rallye des Jonquilles pour cyclotouristes.

Le passage des cyclotouristes dans notre localité aura lieu de 8h45 à 9h10.

Les cyclotouristes emprunteront la RD 53 venant d' Houpeville vers St Georges sur Fontaine.

## **2.3 Arrêté de nomination des membres du CCAS**

Monsieur le Maire informe le conseil que :

- Vu les articles 123 et suivants du code de la famille et de l'aide sociale modifiés par les lois 86-17 du 6 janvier 1986 et 86-972 du 19 août 1986 ;
- Vu le décret 95-562 du 6 mai 1995 relatif aux centres communaux d'action sociale
- Vu la délibération du conseil municipal, en date du 07 Avril 2014, portant à 8 le nombre de membres du CCAS élus par le Conseil Municipal
- Considérant que la commission administrative comprend à nombre égal des membres élus et des membres nommés par le Maire
- Considérant que l'article L. 123-6 du même code prescrit qu'« au nombre des membres nommés doivent figurer un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, un représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'union départementale des associations familiales, un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département et un représentant des associations de personnes handicapées du département. »

Il a arrêté la liste des membres du CCAS comme suit :

- Monsieur MORELLE François : désigné par l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) ;
- Monsieur ALEXANDRE Christian de l'association EMMERGENCE, représentant les associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de lutte contre les exclusions ;
- Madame BLANCHET Florence de l'association AMER, représentant les associations de personnes handicapées ;
- Madame LAMARRE Martine de l'association DOUCEUR DE VIVRE, représentant les associations de retraités et de personnes âgées

- Madame COLLIAUX Françoise
- Madame GIFFARD Elisabeth
- Monsieur ROUSSEL Michel
- Madame BARDIN Chantal

## **2.4 Divers**

Il est indiqué que lors du Conseil Communautaire du 14 Avril dernier, Monsieur le Maire a été élu Vice Président de la Communauté de Communes des Portes Nord Ouest de ROUEN, en charge de l'action économique.

Monsieur HERBET informe qu'il est donc en train de s'approprier les dossiers et de s'imprégner de leurs contenus afin de pouvoir travailler efficacement. Il indique dans ce domaine que beaucoup de commerces l'ont sollicité pour une installation à Quincampoix dans la future zone commerciale.

Monsieur GUISLIN indique qu'il ne doute pas que le relais se fera convenablement notamment pour QUINCAMPOIX.

## **3 COMPTE ADMINISTRATIF 2013**

### **3.1 Commune**

Le conseil,

Après avoir été destinataire d'une note de synthèse détaillée et d'un exemplaire du compte administratif.

Après avoir entendu le rapport de Francis DURAN, établi suite aux réunions des commissions Finances-budget des 11 et 15 avril 2014, et précisant notamment :

- Une Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) ayant affiché un montant de 541 296 € en 2013 (soit - 6 717€ par rapport à 2012).
- La réforme des rythmes scolaires induisait une dépense estimative de **60 000€** qui a été intégrée au chapitre 65
- Le contexte particulier du recensement des indices de cavités souterraines a conduit le conseil municipal à subventionner les investigations dans la limite de 4 000€ par indice, l'estimation laissait à penser qu'une quinzaine de demandes pourraient être présentées en cours d'année soit une somme globale budgétée de 60 000 euros, également au chapitre 65.
- A noter également l'évolution générale des prix de 1% en moyenne
- La prise en compte des coûts liés à la participation aux Transports scolaires

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Considérant que Monsieur Michel DURAND, doyen d'âge, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que Monsieur Eric HERBET, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Monsieur Michel DURAND pour le vote du compte administratif,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013 dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après en avoir délibéré, à la majorité (18 pour, 5 abstentions)

- APPROUVE le compte administratif 2013, lequel peut se résumer de la manière suivante :

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		327 451,14		404 692,86		732 144,00
Opérations de l'exercice	969 267,96	686 224,65	2 017 939,14	2 259 540,63	2 987 207,10	2 945 765,28
<b>TOTAUX</b>	<b>969 267,96</b>	<b>1 013 675,79</b>	<b>2 017 939,14</b>	<b>2 664 233,49</b>	<b>2 987 207,10</b>	<b>3 677 909,28</b>
Résultats de clôture		44 407,83		646 294,35		690 702,18
Restes à réaliser	440 583,00	180 853,00			440 583,00	180 853,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>440 583,00</b>	<b>225 260,83</b>		<b>646 294,35</b>	<b>440 583,00</b>	<b>871 555,18</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>215 322,17</b>			<b>646 294,35</b>	<b>215 322,17</b>	<b>646 294,35</b>

- CONSTATE, aussi bien les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.
- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

### **3.2 Budget lotissement**

Dans les mêmes conditions, le Conseil délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013 dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après délibération au cours de laquelle Monsieur GUISLIN demande pourquoi 50% de l'emprunt prévu au budget ont été levé dès 2013. Ce à quoi il est répondu qu'au moment de la demande de versement le planning prévisionnel laissait à penser un avancement des travaux plus important, et qu'il convenait donc de prévoir la trésorerie pour faire face aux situations. Toutefois les conditions climatiques ont retardé le chantier.

Le Conseil Municipal à la majorité (18 pour, 5 abstentions)

- APPROUVE le compte administratif 2013, lequel peut se résumer de la manière suivante :

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice	187 520,34	434 916,00	187 520,34	187 520,34	375 040,68	622 436,34
<b>TOTAUX</b>	<b>187 520,34</b>	<b>434 916,00</b>	<b>187 520,34</b>	<b>187 520,34</b>	<b>375 040,68</b>	<b>622 436,34</b>
Résultats de clôture		247 395,66				247 395,66
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>		<b>247 395,66</b>				<b>247 395,66</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>247 395,66</b>				<b>247 395,66</b>

- CONSTATE, aussi bien les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.
- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

#### **4 AFFECTATION DES RESULTATS**

Le conseil,

Après avoir été destinataire d'une note de synthèse détaillée et d'un exemplaire du compte administratif.

Après avoir adopté les comptes administratifs de l'exercice 2013, du budget principal et du budget du lotissement

Après avoir entendu le rapport de Francis DURAN, établi suite aux réunions des commissions Finances-budget des 11 et 15 avril 2014, qui précise que comme prévu par l'instruction comptable M14, une délibération d'affectation doit obligatoirement être prise après le vote des comptes administratifs du budget principal et du budget annexe.

##### **I - Rappel des principes :**

- L'arrêté des comptes 2013 permet de déterminer :
  - Le résultat 2013 de la section de fonctionnement. Ce résultat est constitué par le résultat comptable constaté à la clôture de l'exercice (recettes réelles et d'ordre - dépenses réelles et d'ordre), augmenté du résultat 2012 reporté de la section de fonctionnement (compte 002).
  - Le solde d'exécution 2013 de la section d'investissement.
  - Les restes à réaliser en investissement et en fonctionnement qui seront reportés au budget de l'exercice 2014

- Le résultat de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2013 doit en priorité couvrir le besoin en financement 2013 de la section d'investissement.

Le besoin en financement de la section d'investissement est obtenu par la différence entre les dépenses d'investissement de l'exercice 2013, majorées du résultat d'investissement 2012 reporté et les recettes propres à l'exercice 2013 majorées de la quote-part de l'excédent 2012 de fonctionnement affecté en investissement en 2013.

La nomenclature M14 précise que le besoin en financement de la section d'investissement doit être corrigé des restes à réaliser de cette section en dépenses et en recettes.

- Le solde du résultat de la section de fonctionnement, s'il est positif, peut, selon la décision de notre assemblée, être affecté à la section d'investissement et/ou à la section de fonctionnement pour permettre :

- de financer les restes à réaliser 2013 en fonctionnement, s'il en existe ;
- de ré-allouer des crédits annulés en 2013 ;
- d'inscrire une réserve en fonctionnement et/ou en investissement pour dépenses imprévues ;
- de contribuer au financement des dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2014 en lieu et place d'une fraction de l'emprunt.

Les tableaux d'affectation des résultats ci-après détaillent ces opérations,

#### Affectation du résultat :

#### 4.1 Budget Commune

A la clôture de l'exercice 2013, les résultats s'établissent ainsi :

#### Section de Fonctionnement :

dépenses	2 017 939,14 €
recettes	2 259 540,63 €
résultats	241 601,49 €
résultat N-1	404 692,86 €
<b>résultat de clôture 2013</b>	<b>646 294,35 €</b>

#### Section d'investissement :

Recettes	recettes N	305 185,79 €
	excédent reporté N-1	327 451,14 €
	part de l'excédent N-1 fonctionnement affecté	381 038,86 €
	<b>recettes totales</b>	<b>1 013 675,79 €</b>
Dépenses	dépenses N	969 267,96 €
	déficit N-1 reporté	- €
	<b>dépenses totales</b>	<b>969 267,96 €</b>
<b>Solde d'exécution</b>		<b>44 407,83 €</b>
Restes à réaliser	recettes	180 853,00 €
	dépenses	440 583,00 €
	<b>soldes</b>	<b>- 259 730,00 €</b>
<b>Besoin de financement de l'investissement 2013</b>		<b>- 215 322,17 €</b>

**En rapprochant les sections on constate donc :**

Résultats 2013	
Excédent de fonctionnement	646 294,35 €
besoin de financement de l'investissement	- 215 322,17 €
solde global de clôture	430 972,18 €

**En tenant compte du besoin de financement de l'investissement il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement, conformément au tableau de reprise ci-après :**

AFFECTATION 2014	
Au compte 1068	215 322,17 €
Report à nouveau en fonctionnement au compte 002	430 972,18 €
solde de la section d'investissement reportée 001 (recettes)	44 407,83 €

## **4.2 Budget Lotissement**

A la clôture de l'exercice 2013, les résultats s'établissent ainsi :

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice	187 520,34	434 916,00	187 520,34	187 520,34	375 040,68	622 436,34
<b>TOTAUX</b>	<b>187 520,34</b>	<b>434 916,00</b>	<b>187 520,34</b>	<b>187 520,34</b>	<b>375 040,68</b>	<b>622 436,34</b>
Résultats de clôture		247 395,66				247 395,66
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>		<b>247 395,66</b>				<b>247 395,66</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>247 395,66</b>				<b>247 395,66</b>

**En tenant compte de l'équilibre de la section de fonctionnement et de l'excédent de la section d'investissement, il est proposé d'affecter l'excédent d'investissement sur le BP 2014 au compte 001 excédent d'investissement reporté**

- Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 du 27 décembre 2005 modifiée ;
- Vu le compte administratif 2013 ;
- Ouï l'avis de sa Commission Finances-Budget

### **DELIBERE**

Les propositions d'affectation des résultats sus indiqués du Budget Principal, du Budget lotissement sont approuvées à la majorité (18 pour – 5 abstentions)

## **5 COMPTES DE GESTION 2013**

Le Conseil à la majorité (18 voix pour, 5 abstentions)

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans les écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans les écritures,

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2013 au 31 décembre 2013, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et du budget principal et du budget lotissement ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

**Déclare** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## **6 BUDGETS PRIMITIFS**

Monsieur Francis DURAN  
Expose

- Que ce budget qui est soumis à l'approbation du Conseil Municipal conformément aux articles L 2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales est équilibré :

En section de fonctionnement à	2 595 061 €
En section d'investissement à	990 783 €
- Que la présentation de ce budget primitif fait suite aux réunions des commissions Finances-budget des 11 et 15 avril 2014,
- Que conformément à l'article L 2312-2 les crédits sont votés par chapitre

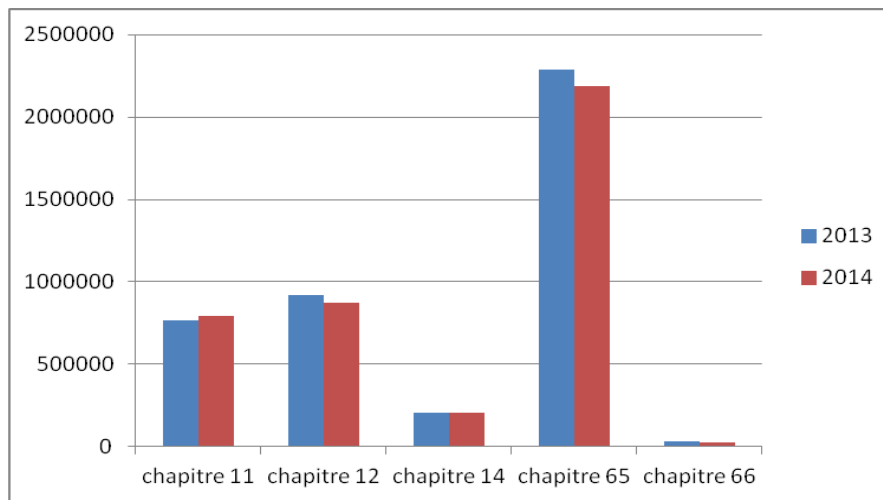
Que chaque conseiller a été destinataire d'une note de synthèse détaillée et d'un exemplaire du projet de budget primitif 2014, qui présente notamment les subventions de fonctionnement aux associations pour lesquelles il est demandé d'autoriser le versement, et qui précise que Le Postulat de base dans le budget proposé est :

- D'être très vertueux en matière de dépenses de fonctionnement



- De ne pas augmenter les taux d'imposition en 2014

Ainsi les dépenses réelles de fonctionnement passent de **2 340 025€** en 2013 à **2 234 961€** en 2014 soit **-4.48%**



Les recettes quant à elles restent stables de **2 163 622 €** à **2 164 289 €**

- **En matière d'investissement**

Il a été décidé d'optimiser le budget, les programmes voirie et bâtiments communaux se limitant (à part quelques aménagements à la marge), aux restes à réaliser 2013.

Seuls les investissements nouveaux ci-dessous ont été prévus :

**Cuisine centrale pour 270 000 euros.** Cet investissement fait suite à l'étude sur la gestion de notre restauration. En effet, suite à cette dernière, il a été décidé de maintenir la régie directe avec uniquement un marché d'assistance technique sur l'approvisionnement en denrées. L'étude n'est pas finalisée mais le principe de la transformation du restaurant actuel en cuisine centrale est cependant actée. Cette cuisine assurera également la confection des repas de la RPA en liaison froide. Pour ce faire un léger agrandissement d'environ 32 m<sup>2</sup> est nécessaire.

**Atelier communal :** les études sont terminées, le permis de construire déposé, un supplément de crédit de 30.000 euros est nécessaire à son aboutissement.

**Acquisition de biens :** deux acquisitions sont prévues, en plus des restes à réaliser, le pressoir de la route de Préaux, pour lequel une promesse de vente a été réalisée, pour **25000 Euros**. Ainsi que l'acquisition d'une parcelle de terrain située derrière le champ de foire, actuellement en terrain agricole, qui permettrait de compenser l'utilisation du dit « champ de foire » et de posséder un terrain destiné aux manifestations, voire aux stationnement.

**Acquisition de mobilier :** l'acquisition de totem d'entrée de ville est programmée. La mise en place de radars pédagogiques est également prévue. De plus, un groupe électrogène, nécessaire aux services techniques, sera acquis.

**PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES - II - A2**  
**Dépenses de fonctionnement**

Chap.	Libellés	Budget Précédent	Restes à Réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
011	Charges à caractère général	765 177,00		793 338,00	793 338,00	793 338,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	916 600,00		876 100,00	876 100,00	876 100,00
014	Atténuations de produits	206 496,00		206 496,00	206 496,00	206 496,00
65	Autres charges de gestion courante	400 665,00		308 769,00	308 769,00	308 769,00
656	Frais de fonctionnement groupes d'élus					
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>2 288 938,00</b>		<b>2 184 703,00</b>	<b>2 184 703,00</b>	<b>2 184 703,00</b>
66	Charges financières	30 667,00		25 258,00	25 258,00	25 258,00
67	Charges exceptionnelles	1 936,00				
68	Dotations aux provisions					
022	Dépenses imprévues	18 484,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>2 340 025,00</b>		<b>2 234 961,00</b>	<b>2 234 961,00</b>	<b>2 234 961,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	228 289,00		360 100,00	360 100,00	360 100,00
042	Op.d'ordre de transferts entre sections					
043	Op.d'ordre à l'intérieur du fonctionnement					
<b>Total dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>228 289,00</b>		<b>360 100,00</b>	<b>360 100,00</b>	<b>360 100,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 568 314,00</b>		<b>2 595 061,00</b>	<b>2 595 061,00</b>	<b>2 595 061,00</b>

<b>D002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ</b>	
--	--

<b>TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES</b>	<b>2 595 061,00</b>
--	---------------------

**Recettes de fonctionnement**

Chap.	Libellés	Budget Précédent	Restes à Réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
013	Atténuation de charges	12 870,00		13 000,00	13 000,00	13 000,00
70	Produits services, domaine, ventes..	211 600,00		223 500,00	223 500,00	223 500,00
73	Impôts et taxes	1 126 367,00		1 141 451,00	1 141 451,00	1 141 451,00
74	Dotations et participations	785 185,00		753 638,00	753 638,00	753 638,00
75	Autres produits de gestion courante	27 600,00		32 500,00	32 500,00	32 500,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>2 163 622,00</b>		<b>2 164 089,00</b>	<b>2 164 089,00</b>	<b>2 164 089,00</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur amortissements et provisions					
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>2 163 622,00</b>		<b>2 164 089,00</b>	<b>2 164 089,00</b>	<b>2 164 089,00</b>
042	Op.d'ordre de transferts entre sections					
043	Op.d'ordre à l'intérieur du fonctionnement					
<b>Total recettes d'ordre de fonctionnement</b>						
<b>TOTAL</b>		<b>2 163 622,00</b>		<b>2 164 089,00</b>	<b>2 164 089,00</b>	<b>2 164 089,00</b>

<b>R002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ</b>	<b>430 972,00</b>
--	-------------------

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES</b>	<b>2 595 061,00</b>
--	---------------------

<b>AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>360 100,00</b>
---	-------------------

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	793 338,00		793 338,00
012	Charges de personnel et assimilé	876 100,00		876 100,00
014	Atténuation de produits	206 496,00		206 496,00
60	Achats et variations de stocks			
65	Autres charges de gestion courante	308 769,00		308 769,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	25 258,00		25 258,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions			
71	Production stockée (ou déstockage)			
022	Dépenses imprévues	25 000,00		25 000,00
023	Virement à la section d'investissement		360 100,00	360 100,00
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>2 234 961,00</b>	<b>360 100,00</b>	<b>2 595 061,00</b>

D 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES

2 595 061,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilées	159 783,00		159 783,00
18	Compte de liaison : affectation			
	Opérations d'équipement (Total)			
20	Immobilisations incorporelles (Sauf 204)	2 560,00		2 560,00
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles	168 067,00		168 067,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	500 000,00		500 000,00
26	Participations et créances rattachées à des part.			
27	Autres immobilisations financières	160 373,00		160 373,00
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des matières			
45x	Total des opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financ.			
3..	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
<b>Dépenses d'investissement -Total</b>		<b>990 783,00</b>		<b>990 783,00</b>

D 001 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ

TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES

990 783,00

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuation de charges	13 000,00		13 000,00
60	Achats et variation des stocks			
70	Produits des services, du domaine et ventes div	223 500,00		223 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	1 141 451,00		1 141 451,00
74	Dotations et participations	753 638,00		753 638,00
75	Autres produits de gestion courante	32 500,00		32 500,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>2 164 089,00</b>		<b>2 164 089,00</b>

<b>R 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ</b>	<b>430 972,00</b>
---	-------------------

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES</b>	<b>2 595 061,00</b>
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	120 600,00		120 600,00
13	Subventions d'investissement	20 480,00		20 480,00
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilées	69 500,00		69 500,00
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles	21 571,00		21 571,00
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des part.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des matières			
45x	Total des opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financ.			
3..	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		360 100,00	360 100,00
024	Produit des cessions d'immobilisations	138 802,00		138 802,00
<b>Recettes d'investissement -Total</b>		<b>370 953,00</b>	<b>360 100,00</b>	<b>731 053,00</b>

<b>R 001 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ</b>	<b>44 407,00</b>
---	------------------

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>215 323,00</b>
-----------------------------------	-------------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES</b>	<b>990 783,00</b>
---	-------------------

**BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT**  
**PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES - II - A2**  
**Dépenses de fonctionnement**

Chap.	Libellés	Budget Précédent	Restes à Réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
011	Charges à caractère général	869 832,00		700 513,00	700 513,00	700 513,00
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante			500 000,00	500 000,00	500 000,00
656	Frais de fonctionnement groupes d'élus					
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		869 832,00		1 200 513,00	1 200 513,00	1 200 513,00
66	Charges financières			13 433,00	13 433,00	13 433,00
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions					
022	Dépenses imprévues					
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>		869 832,00		1 213 946,00	1 213 946,00	1 213 946,00
023	Virement à la section d'investissement					
042	Op.d'ordre de transferts entre sections			187 521,00	187 521,00	187 521,00
043	Op.d'ordre à l'intérieur du fonctionnement			13 433,00	13 433,00	13 433,00
<b>Total dépenses d'ordre de fonctionnement</b>				200 954,00	200 954,00	<b>200 954,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>869 832,00</b>		<b>1 414 900,00</b>	<b>1 414 900,00</b>	1 414 900,00

<b>D002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ</b>	
--	--

<b>TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES</b>	1 414 900,00
--	--------------

**Recettes de fonctionnement**

Chap.	Libellés	Budget Précédent	Restes à Réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
013	Atténuation de charges					
70	Produits services, domaine, ventes..			1 217 067,00	1 217 067,00	1 217 067,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations					
75	Autres produits de gestion courante					
<b>Total des recettes de gestion courante</b>				1 217 067,00	1 217 067,00	1 217 067,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur amortissements et provisions					
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>				1 217 067,00	1 217 067,00	1 217 067,00
042	Op.d'ordre de transferts entre sections	869 832,00		300 488,00	300 488,00	300 488,00
043	Op.d'ordre à l'intérieur du fonctionnement			13 433,00	13 433,00	13 433,00
<b>Total recettes d'ordre de fonctionnement</b>		869 832,00		313 921,00	313 921,00	<b>313 921,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>869 832,00</b>		<b>1 530 988,00</b>	<b>1 530 988,00</b>	1 530 988,00

<b>R002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ</b>	
--	--

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES</b>	1 530 988,00
--	--------------

<b>AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	- 112 967,00
---	--------------

**PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES - II - A3**  
**Dépenses d'investissement**

Page 5

Chap.	Libellés	Budget Précédent	Restes à Réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
<b>Total des dépenses d'équipement</b>						
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'équipement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation					
26	Participations rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses financières</b>						
45x	Total des opér. pour compte de tiers					
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>						
040	Op.d'ordre de transferts entre sections	869 832,00		300 490,00	300 490,00	300 490,00
041	Opérations patrimoniales					
<b>Total dépenses d'ordre d'investissement</b>		869 832,00		300 490,00	300 490,00	300 490,00
<b>TOTAL</b>		<b>869 832,00</b>		<b>300 490,00</b>	<b>300 490,00</b>	<b>300 490,00</b>

<b>D001 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ</b>	
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES</b>	<b>300 490,00</b>

**Recettes d'investissement**

Chap.	Libellés	Budget Précédent	Restes à Réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'équipement					
16	Emprunts et dettes assimilées	869 832,00		434 916,00	434 916,00	434 916,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
<b>Total des recettes d'équipement</b>		869 832,00		434 916,00	434 916,00	434 916,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés					
138	Autres subv. d'invest non transférées					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation					
26	Participations rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions					
<b>Total des recettes financières</b>						
45..2	Total des opér. pour compte de tiers					
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>		<b>869 832,00</b>		<b>434 916,00</b>	<b>434 916,00</b>	<b>434 916,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement					
040	Op.d'ordre de transferts entre sections			187 520,00	187 520,00	187 520,00
041	Opérations patrimoniales					
<b>Total recettes d'ordre d'investissement</b>				187 520,00	187 520,00	187 520,00
<b>TOTAL</b>		<b>869 832,00</b>		<b>622 436,00</b>	<b>622 436,00</b>	<b>622 436,00</b>

<b>R001 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ</b>	<b>247 395,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES</b>	<b>869 831,00</b>

<b>AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT:</b>	<b>- 112 970,00</b>
---	---------------------

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	700 513,00		700 513,00
012	Charges de personnel et assimilé			
014	Atténuation de produits			
60	Achats et variations de stocks		13 433,00	13 433,00
65	Autres charges de gestion courante	500 000,00		500 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	13 433,00		13 433,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions			
71	Production stockée (ou déstockage)		187 521,00	187 521,00
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement			
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>1 213 946,00</b>	<b>200 954,00</b>	<b>1 414 900,00</b>

<b>D 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ</b>	
---	--

<b>TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES</b>	<b>1 414 900,00</b>
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation			
	Opérations d'équipement (Total)			
20	Immobilisations incorporelles (Sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des part.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des matières			
45x	Total des opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financ.			
3..	Stocks		300 490,00	300 490,00
020	Dépenses imprévues			
<b>Dépenses d'investissement -Total</b>			<b>300 490,00</b>	<b>300 490,00</b>

<b>D 001 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ</b>	
---	--

<b>TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES</b>	<b>300 490,00</b>
---	-------------------

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuation de charges			
60	Achats et variation des stocks			
70	Produits des services, du domaine et ventes div	1 217 067,00		1 217 067,00
71	Production stockée (ou déstockage)		300 488,00	300 488,00
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges		13 433,00	13 433,00
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>1 217 067,00</b>	<b>313 921,00</b>	<b>1 530 988,00</b>

R 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES

1 530 988,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilées	434 916,00		434 916,00
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des part.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des matières			
45x	Total des opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financ.			
3..	Stocks		187 520,00	187 520,00
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produit des cessions d'immobilisations			
<b>Recettes d'investissement -Total</b>		<b>434 916,00</b>	<b>187 520,00</b>	<b>622 436,00</b>

R 001 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ

247 395,00

AFFECTATION AU COMPTE 1068

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES

869 831,00



Monsieur GUISLIN, précise que le budget proposé est plus vertueux que celui de 2013 mais pas encore assez, notamment sur le chapitre 65, réponse lui est faite qu'il est dommage qu'il n'ait pas assisté aux réunions de la commission finances, ayant servie a élaborer le dit budget.

Il demande également des précisions sur le schéma du marché assistance technique envisagé dans le dossier restauration et quel sera l'impact de cette nouvelle organisation sur le prix des repas facturé aux usagers. Monsieur HERBET précise qu'il n'y aura aucun impact, le marché d'assistance technique, quant à lui, prévoira l'approvisionnement des denrées et la mise à disposition d'un cuisinier, en cas d'absence de ce dernier. Il est en outre précisé que le nombre de repas est d'environ 250 par jour pour le restaurant scolaire et de 80 pour celui de la résidence pour personnes âgées.

Par ailleurs, Monsieur GUISLIN profite de la présentation du Budget et de la mise en place de totem, pour aborder le problème de la vitesse excessive de certains automobilistes en agglomération. Monsieur le Maire, précise que le ressenti des riverains est parfois différent de la réalité, l'expérience de mesure de vitesse, l'ayant déjà prouvé par le passé. Il indique donc que toute décision ne pourra être prise que sur des mesures de vitesse concrètes.

En ce qui concerne le lotissement communal, un débat s'instaure sur le prix de vente des parcelle. Il ressort de ce dernier qu'il conviendra de ne pas être en deçà du prix du marché.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à la majorité (18 pour, 5 abstentions):

- 1- Approuve le montant de recettes et de dépenses inscrits aux chapitres rappelés dans les tableaux d'équilibre du Budget principal, soit en section de fonctionnement 2 595 061 € et en section d'investissement 990 783 €
- 2- Approuve le montant de recettes et de dépenses inscrits aux chapitres rappelés dans les tableaux d'équilibre du Budget lotissement, soit un excédent de fonctionnement de 116 088 € et excédent d'investissement de 569 341 €
- 3- Autorise au titre de l'année 2014 le versement des subventions telles qu'arrêtées dans le budget
- 4- Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

## **7 Madame Maryse PETIT quitte la salle pour raison de santé**

Constat est fait que le quorum est toujours atteint,

## **8 QUATRE TAXES DIRECTES LOCALES**

**Monsieur DURAN, Premier Maire-Adjoint chargé des Finances expose :**

Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants et 1636 B sexies relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;

Vu le budget principal 2013 qui a été présenté et voté, équilibré en section de fonctionnement par un produit fiscal de 1 069 894 € ;

Considérant que la Commune entend poursuivre son programme d'équipements auprès de la population sans augmenter la pression fiscale afin de préserver le pouvoir d'achat des ménages dans un contexte économique difficile ;

Compte tenu de ces éléments, il est proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2013 et de les reconduire à l'identique sur 2014 soit :

- Taxe d'habitation = 16.59 %
- Foncier bâti = 19.03 %
- Foncier non bâti = 51.52 %
- CFE = 17.31 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition de chaque contribuable Quincampoisiens.

Cette base est déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la Loi de Finances.

Pour 2014, la revalorisation nationale des bases a été fixée à 0,9 %.

Compte tenu du maintien des taux d'imposition et de la croissance des bases par rapport à 2013, le produit fiscal attendu pour 2014 est estimé à 1 069 894 € avec les bases prévisionnelles suivantes :

- Taxe d'habitation = 3 429.000 €
- Foncier bâti = 2 150 000 €
- Foncier non bâti = 81 100 €
- CFE = 289 400 €

Monsieur ERIC HERBET, Maire, demande donc l'accord de l'assemblée, pour maintenir les taux d'imposition suivants pour 2014, soit :

- Taxe d'habitation = 16.59 %
- Foncier bâti = 19.03 %
- Foncier non bâti = 51.52 %
- CFE = 17.31 %

**Le Conseil Municipal, après délibéré à la majorité (17 voix pour, 5 Abstentions) accepte les propositions énoncées ci-dessus**

## **9 AUTORISATION DE POURSUITE POUR LE RECOUVREMENT DES PRODUITS LOCAUX**

Monsieur le Maire expose

Vu le Code Général des Collectivités, et notamment les articles L1617-5 et R1617-24 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n°2011-2036 du 29 décembre 2011-art.1 relatif à l'autorisation des poursuites ;

Considérant que le Code Général des Collectivités Territoriales pose comme principe que pour chaque poursuite d'un débiteur d'une collectivité locale, le comptable public doit avoir l'accord préalable de l'ordonnateur de la collectivité,

Considérant que le décret n° 2009-125 du 3 février 2009 étend la faculté pour l'ordonnateur de donner à son comptable une autorisation permanente ou temporaire à tous les actes de poursuite,

Considérant que cette autorisation permanente au comptable public pour effectuer ces démarches sans demander systématiquement l'autorisation de l'ordonnateur, améliorera le recouvrement des recettes de la collectivité en les rendant plus aisées,

Considérant le renouvellement du Conseil Municipal.

Ainsi, il propose à l'assemblée d'accorder une autorisation permanente au Receveur Municipal, pour engager des poursuites pour tous les titres de recettes, quelle que soit la nature des créances ou des poursuites.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité émet un avis favorable à ladite proposition.

## **10 QUESTIONS DIVERSES**

### **10.1 Madame FIZET GUILLON**

Rappelle que le 3 mai aura lieu le repas des anciens

### **10.2 Madame LOPEZ**

Fait part de la demande de l'association « Lis moi une histoire » visant à installer la banderole pour sa manifestation du 17 mai dans le centre du village.

Un avis favorable est émis

### **10.3 Monsieur Eric HERBET**

Dans le cadre de la précédente demande, Monsieur HERBET indique qu'il conviendra de réfléchir à la mise en place d'un R.L.P (Règlement Local De Publicité) qu'il conviendra d'intégrer au P.L.U ( Plan Local d'Urbanisme).

### **10.4 Madame Sylvie HANIN**

Indique qu'il convient de travailler sur le dossier rythmes scolaires, notamment pour la maternelle. Elle précise que les enseignants n'ont pas souhaité révolutionner le système, mais qu'ils demandent des aménagement à la marge, en associant par exemple les ATSEM.

Cette proposition peut être étudiée, mais il conviendra avant, d'obtenir un accord de ces dernières.

### **10.5 Monsieur Régis LECLERC**

Indique que la commission bâtiment s'est réunie le 18 avril, ont été abordés :

➤ **1- Travaux d'entretien pour l'année 2014 :**

Un tableau récapitulatif a été présenté à la commission, reprenant l'ensemble des bâtiments concernés par des travaux d'entretiens, en faisant apparaître les différences entre le fonctionnement et l'investissement.

➤ **2- Présentation du projet d'extension et aménagement des ateliers municipaux.**

Une présentation des plans sur les futurs travaux d'agrandissement des ateliers municipaux a été faite, la surface passera à 465.00 m<sup>2</sup> pour 291.00 m<sup>2</sup> actuellement (176.00 m<sup>2</sup> sup).

Un aménagement des voiries extérieures et aménagement d'un emplacement réservé aux handicapés sont prévus

*pour la partie existante* sont prévus :

- *la Création et l'aménagement d'un hall d'accueil (distribution des sacs déchets verts).*
- *Le remplacement des portes coulissantes devenues vieillissantes et très difficiles à manoeuvrer par des portes sectionnelles électriques.*

➤ **3- Projet de restructuration du restaurant scolaire avec extension.**

Trois propositions ont été présentées par l'agence BURAY avec différents critères.

Deux de 26.00m<sup>2</sup> et une de 32.00m<sup>2</sup>, liés à la fonctionnalité des lieux, l'activité, la circulation des marchandises et du personnel.

Mr le Maire a sensibilisé la commission sur l'investissement que représente cette opération et l'impact sur le budget 2014, tout en précisant qu'il est important de faire le bon choix et que nous travaillons aussi pour les années à venir.

Pour info, l'estimation du prix moyen pour une construction de ce genre est de 2 200.00€ du m<sup>2</sup>, hors équipements.

**Rappel :**

Concernant la restructuration du restaurant scolaire, une réflexion avait eu lieu avec les membres de l'ancienne commission cantine sur le devenir de notre restauration scolaire, de la RPA et du centre de loisirs.

La société AGRIATE Conseil est intervenue à la demande de la commune pour étudier et nous conseiller sur les différents projets.

Après présentation des trois projets, les membres de la commission décident de retenir le projet référencé n°2, l'agrandissement de 32.00m<sup>2</sup> et confie à Dominique VASSEUR la finalisation des aménagements intérieurs en relation avec Erwan JOSSE, notre cuisinier actuellement en poste, et d'en définir le cahier des charges.

Une réunion sera organisée au plus vite avec l'agence BURAY afin de déposer au plus vite notre permis de construire et de définir de façon précise le calendrier des opérations.

**Questions diverses :**

Mme Gladys LEROY demande d'intervenir sur la porte du cimetière donnant sur la rue de Cailly, sur sa remise en état de fermeture et sa remise en peinture.

Les informations seront transmises à Jean-Luc MATURA afin que nos employés communaux se chargent de cette remise en état.

### **10.6 Monsieur Michel DURAND**

Informe que les travaux de la 1<sup>ère</sup> phase du lotissement communal se terminent, que l'effacement des réseaux éclairage public et haute tension du cimetière à la rue du sud (en passant par le chemin d'accès aux ateliers longeant le cimetière) va être entrepris. La deuxième phase de travaux n'interviendra qu'après la construction des maisons.

### **10.7 Madame Valérie FAKIR**

Signale qu'elle n'a pas été destinataire de la convocation commission liste électorale qui s'est tenue le 17 avril.

### **10.8 Monsieur Erick BOQUEN**

Demande que, comme pour les précédentes périodes de congés scolaires, le terrain de foot soit accessible aux jeunes Quincampoisiens,

**LA SEANCE EST LEVEE A 23h58**